

C.B.D.



FEDERATION FRANCAISE DE SPORT BOULES ◆ COMITE BOULISTE REGIONAL D'AUVERGNE ◆
Comité Bouliste Départemental CANTAL-LOZERE ◆ Maison des Sports La Ponétie 15000 AURILLAC

Saint-Flour, le 18 Mars 2014

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE SIMPLE

Le Championnat départemental individuel (SIMPLE) se déroulera comme prévu à :

RIOM ES MONTAGNES

(Boulodrome Georges Godenèche)

Dimanche 04 MAI 2014 à 8 Heures

Organisation de la Compétition :

a) 3 compétitions distinctes : l'une pour les 3^eD, l'une pour les 4^eD et l'autre pour les féminines 4^eD . **Pour les 2 èmes Divisions Masculines et les 2 èmes et 3 èmes Divisions Féminines, engagement libre pour le Régional.**

b) Constitution de poules : Elles seront de 4 ou 3 joueurs, avec deux qualifiés dans chaque poule.

c) Parties éliminatoires : Tirage au sort à chaque partie avec élimination directe. Le joueur, gagnant d'office en poule et n'ayant disputé qu'une partie, jouera obligatoirement la première partie éliminatoire.

- Engagements :

Chacune des sociétés intéressées par ce Championnat devra faire parvenir la liste de ses joueurs engagés pour le **Mercredi 30 Avril 2014 à 12 heures dernier délai par écrit ou par mail : pradines.serge@orange.fr**. Il ne sera pris aucune inscription autre qu'à l'adresse suivante :

M. Serge PRADINES
20 Rue Henri RASSEMUSSE
15100 SAINT-FLOUR

- Tirage au sort :

Le tirage au sort aura lieu le **Mercredi 30 Avril 2014 à 17 h30**.

- Droit d'inscription :

Cette saison, il ne sera pas perçu de droit d'inscription par joueur.

- Horaire de la compétition :

Les parties débuteront dimanche à 8 Heures précises. Les pénalités réglementaires seront appliquées aux retardataires.

- Arbitrage :

M. Claude BRECIÉ (CBD Puy-De-Dôme)

- Divers :

Chaque joueur devra être en possession de 4 boules et si possible d'un but et d'une baguette. Les parties non primées se joueront en 13 points.

- Récompenses :

Le vainqueur de chaque catégorie se verra attribuer une coupe remise par le C.B.D. lors du Congrès Départemental.

Il représentera le Cantal - Lozère aux **Championnat d'Auvergne** qui se déroulera : **Dimanche 18 MAI 2014 à VICHY (Les Glacières) (03)**.

Le Président du C.B.D.

Serge PRADINES



C.B.D.



FEDERATION FRANCAISE DE SPORT BOULES ♦ COMITE BOULISTE REGIONAL D'AUVERGNE ♦

Comité Bouliste Départemental CANTAL-LOZERE ♦ Maison des Sports La Ponétie 15000 AURILLAC

Saint-Flour, le 19 Mars 2014

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE DOUBLES MIXTES

Le championnat de doubles mixtes se déroulera le:

Dimanche 27 AVRIL 2014 à SAINT FLOUR

Début des parties 8 H - Pénalités 8H10 - Reprise de l'après-midi : 14H.

La compétition se jouera d'abord en poules de 4 ou de 3, selon le nombre de doubles inscrits. Elle se poursuivra en éliminatoires directes.

Parties de poules et éliminatoires se joueront en 13 points.

Chaque société devra faire parvenir la liste des doubles engagées pour

le mercredi 23 AVRIL 2014 à midi dernier délai par écrit ou par mail (pradines.serge@orange.fr) seulement à:

Monsieur Serge PRADINES
20 rue Henri Rassemusse
15100 SAINT-FLOUR

Le tirage au sort aura lieu le même jour à 17 h30.

Il ne sera perçu aucun droit de participation et les parties ne seront pas primées.

Licences obligatoires pour tous.

Arbitre : **M. Claude BRECIE** (CBD du Puy-De-Dôme)

Contrôle des licences.

Les finalistes *seront qualifiés pour le Championnat Régional d'Auvergne qui aura lieu :

Dimanche 29 JUIN 2014 à MARVEJOLS (48).

Les doubles mixtes peuvent se former sur le plan départemental, c'est à Dire Cantal - Lozère.

***2 équipes qualifiées.**

Le Président du C.B.D.

S. PRADINES